



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné que le Conseil a adopté, lors de la séance ordinaire du 18 novembre 2016, le calendrier ci-après de ses séances ordinaires pour l'année 2017 :

20 janvier 2017	–	17 h 00	21 juillet 2017	–	17 h 00
17 février 2017	–	17 h 00	18 août 2017	–	17 h 00
17 mars 2017	–	17 h 00	15 septembre 2017	–	17 h 00
21 avril 2017	–	17 h 00	20 octobre 2017	–	17 h 00
19 mai 2017	–	17 h 00	17 novembre 2017	–	17 h 00
16 juin 2017	–	17 h 00	15 décembre 2017	–	17 h 00

Donné à Ville d'Estérel, ce 30<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2016.

\_\_\_\_\_  
Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.  
Greffier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Luc Lafontaine, greffier de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut dans le Journal des Pays-d'en-Haut La Vallée et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 30 novembre 2016.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2016.

\_\_\_\_\_  
Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.  
Greffier